

28 septembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'UNPS se tient prête pour négocier rapidement les mesures pluriprofessionnelles du PLFSS 2024**

L'UNPS vient de prendre connaissance du PLFSS 2024 et notamment de l'ONDAM pour l'année à venir, prévu à 254,9 milliards d'euros, avec une hausse de 3,2 %, hors dépenses de crise.

Si l'UNPS salue la hausse de 3,5 % du sous-objectif des soins de ville, il est néanmoins possible de se demander si elle sera suffisante pour financer les revalorisations actées ou à venir dans les différentes conventions. Les membres de l'UNPS ont par ailleurs conscience que l'année 2024 sera marquée par de nouvelles économies, le Ministre de la Santé et de la Prévention, Aurélien ROUSSEAU, ayant relevé « *de très fortes dynamiques de certaines dépenses, notamment sur la ville, sur le médicament ou sur les indemnités journalières* ».

Au-delà des aspects financiers, l'UNPS constate la volonté affichée des autorités de contourner le système conventionnel, en fixant par voie réglementaire certains points qui auraient dû relever du dialogue conventionnel, comme les rendez-vous de prévention, la vaccination et les parcours de soins coordonnés renforcés.

La mise en œuvre de ces parcours de soins coordonnés renforcés est, de plus, très complexe puisqu'elle nécessite l'intervention d'une structure responsable de la coordination, la formalisation d'un projet de parcours coordonné renforcé et une rémunération qui prendra la forme de forfaits à partager entre professionnels membres de l'équipe. En outre, il apparaît que ces forfaits pourront bénéficier à certains professionnels qui échappent, à ce jour, au dispositif conventionnel, pourtant source d'engagements réciproques pour les conventionnés. Ce budget sera ainsi noyé dans le budget des soins de ville, sans possibilité de déterminer de manière précise les postes de dépenses en fonction des pathologies, des patients et des professionnels de santé.

Pour l'UNPS, la mise en place de ces parcours coordonnés renforcés, telle qu'envisagée à ce jour, est de nature à complexifier le système existant, sera source de confusion pour les patients et les professionnels de santé de terrain, et manquera son objectif affiché d'améliorer l'accès aux soins.

28 septembre 2023

L'UNPS, qui représente 12 professions de santé et regroupe 23 organisations représentatives de professionnels de santé libéraux, **se tient prête pour négocier rapidement**, dans le cadre de l'ACIP, les modalités de mise en œuvre et les conditions tarifaires des rendez-vous de prévention, de la vaccination contre le papillomavirus et des parcours de soins coordonnés.

L'UNPS propose aux autorités de travailler de concert et en urgence afin de redonner vie aux conventions interprofessionnelles et proposer un cadre simple et efficace pour la mise en œuvre des parcours de soins.

**Contacts presse :**

- Sébastien GUERARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94